

Inspection de  
l'éducation  
nationale  
Aix les Bains

Adresse postale  
2, rue Vaugelas 73100 Aix  
les Bains

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

*Ecole : Le Montcel*

Le Conseil d'école N°2  
s'est réuni le lundi 7 février 2022  
à 18h00  
à l'Ecole du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2), Mme VIOLA Peggy (Adjointe au Maire), Mme BOUCHARD Camille (enseignante CE1/CE2), Mme LACROIX Annick (enseignante GS/CP), Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/MS/GS), Mme Chanvillard Mélanie (Parent d'élève), Mme EMAILLE Liane (Parent d'élève).

Membres excusés : Mme. LUCAS Nadège (IEN), M. HUYUN Antoine (Maire), Mme PORTAZ Stéphanie (enseignante CM1/CM2), Mme BERGER Isabelle (ATSEM), et Mme ANTHONI Marie-Laure (ATSEM), Mme ALTMAYER Emily (Parent d'élève), M. CHAMBARD Cyrille (Parent d'élève).

L'assemblée désigne Mme Chanvillard Mélanie comme secrétaire de séance.

### Compte-rendu :

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

- **Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2022**

Le départ des 16 CM2 à la rentrée prochaine n'est que partiellement compensée par les inscriptions en petite section.

La suppression d'une classe pourrait être envisagée si la moyenne des effectifs dans les classes de primaire n'atteint pas 27,5 élèves / classe. La directrice a questionné les familles pour connaître les éventuels départs et arrivées afin d'affiner au plus juste les prévisions pour la rentrée : 82 élèves sont prévus en primaire ce qui correspond à une moyenne de 27,3 élèves par classe de primaire.

Afin d'amener les effectifs au-dessus de la moyenne nécessaire pour conserver les classes existantes, la directrice est allée à La Ribambelle pour recruter d'éventuels élèves. Deux élèves ont le profil pour **intégrer les classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2**. La première l'intégrera dès le printemps, la deuxième à la rentrée de septembre.

Cette prévision d'effectifs ainsi que les inscriptions plus tardives qui surviennent chaque année devraient permettre de conserver les 4 classes.

La directrice a demandé à la mairie de questionner chaque année en janvier, les familles habitant au Montcel via un courrier pour connaître les inscriptions et mieux anticiper les effectifs.

- **Evaluations nationales CP/C1**

Fin septembre, les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. Ces évaluations sont organisées par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Leur objectif est de mettre à disposition des équipes pédagogiques des repères standardisés pour leur permettre de mieux identifier les besoins de leurs élèves et personnaliser encore davantage leurs

réponses pédagogiques.

Les évaluations se sont déroulées sur 2 semaines selon l'organisation prévue par le ministère.

A l'issue des évaluations réalisées sur un livret individuel, les enseignantes ont saisi les réponses de chaque élève sur informatique. Après la réception des résultats, elles ont reçu individuellement les parents afin de leur présenter et leur expliquer les résultats de leur enfant.

En CP, une deuxième session d'évaluations nationales aurait dû avoir lieu en janvier. Elles ont été suspendues à cause de la situation sanitaire.

- **Evaluations PS**

La classe de Katia fait partie des 2500 **classes** sélectionnées au niveau national pour participer à une enquête expérimentale auprès d'un panel de 35 000 enfants de petite section qui seront suivis de la petite section à la terminale. Cette enquête est organisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) qui est un service statistique ministériel à part entière. Ce suivi comporte des évaluations en **classe de ce panel tout au long de leur scolarité** (en PS, CP et CM2 pour les classes de primaire), une enquête auprès des familles et un compte rendu réalisé par l'enseignant **et la directrice** sur les méthodes employées en classe.

Les familles concernées ont reçu un courrier informatif en début d'année.

Les évaluations ont eu lieu en janvier-février selon l'organisation prévue par la DEPP. Les domaines évalués concernaient les mathématiques, le français, le langage, la découverte de l'écrit et la découverte du monde. Chaque question a été lue par l'enseignante qui avait préparé le matériel indiqué par la DEPP.

Les familles seront contactées par voie postale, téléphonique ou par internet afin de répondre à une enquête sur leur situation familiale et leur implication dans les études de l'enfant.

Les parents délégués s'interrogent sur le caractère obligatoire de cette enquête familiale et sur l'utilisation future des données récoltées lors des évaluations des enfants. Ils proposent d'organiser une rencontre avec les parents d'élèves de petite section qui le souhaitent afin d'en discuter.

- **Activités pédagogiques effectuées et à venir**

✓ Classe de Katia : Les spectacles prévus ont été reportés à cause de la situation sanitaire.

✓ Classe d'Annick : Après la Toussaint, un intervenant en musique est venu deux fois par semaine pendant 4 semaines pour travailler sur l'œuvre des *4 saisons* de Vivaldi avec pour thème l'automne (écoute et interprétation). A l'issue de ces séances, les élèves sont allés voir un orchestre jouer *les 4 saisons* de Vivaldi au théâtre du Casino à Aix-les-Bains.

✓ Classe de Camille : La classe n'a pas pu se rendre au théâtre du Casino pour voir l'orchestre jouer *les 4 saisons* de Vivaldi, la classe ayant été fermée pour cause de Covid le jour du spectacle. La classe vient de finir un cycle de 5 séances de ski de fond avec une monitrice (Josiane) tous les mardis matin. La météo a été très favorable et les enfants ont été enchantés. A l'issue de ce cycle, les enfants recevront une médaille qui sera remise avant les vacances de février par un représentant de la mairie.

✓ Classes de Camille et de Lara : Les deux classes sont inscrites au rallye maths. Les élèves ont commencé une phase d'entraînement de 6 semaines qui consiste à résoudre plusieurs problèmes par semaine en groupe avec diverses aides disponibles (calculatrice, tables de multiplication et leçons) mais sans celle de l'enseignant. La finale aura lieu après les vacances de février. Un classement des écoles par département sera établi avec la possibilité de remporter une médaille.

Cette activité, en lien avec un des objectifs du projet d'école « travailler les maths autrement », a pour but d'apprendre à travailler en groupe, d'échanger, de débattre et de raisonner de manière différente.

Dans le cadre du projet « Ecole et cinéma », les deux classes se sont rendues deux fois au cinéma. Les CE1-CE2 ont visionné les films « Totoro » et « Kérity la maison des contes ». Les CM1-CM2 ont visionné les films « Porco Rosso » et « L'île de Black Mor » dans le cadre du projet sur l'image.

✓ Classe de Lara : Les élèves ont travaillé sur les gestes de premiers secours et ont obtenu leur **attestation « Apprendre à Porter Secours » (APS)**.

Deux illustratrices sont intervenues dans la classe :

- Julie Litty est venue une journée : les enfants ont réalisé des dessins et des aquarelles.

- Mélanie Desplanches est intervenue à plusieurs reprises et a guidé les enfants dans la réalisation d'une BD à partir de la musique du *Carnaval des animaux*. Chaque enfant a créé une planche de la BD.

La classe est également allée deux fois au musée des Beaux-Arts de Chambéry. Les visites ont eu pour thème, le corps et le mouvement et les techniques de restauration des toiles.

- ✓ Une demande de la part des enseignantes envers la mairie est formulée afin de réhabiliter le sentier des enfants (*Le Cri de la Forêt*), certains panneaux sont tombés et les QR code sont à remettre en place. Une proposition est faite de réaliser une journée avec les parents et les enfants volontaires pour remettre en état le sentier.

- **Traitement des questions arrivées pour le jeudi 3 février**

- ✓ Comment se fait-il que plusieurs enfants domiciliés au Montcel soient scolarisés dans d'autres communes ?

La mairie rappelle que toute inscription ou tout départ pour une autre école doit être notifié à la mairie et motivé. Sans motifs tels que la localisation d'une nounou ou du travail des parents ou la scolarisation dans une autre commune dans le cas d'un déménagement, la mairie se réserve le droit de refuser une dérogation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,  
*Mélanie Chanvillard*

Présidente du Conseil d'école,  
*Lara MENACHEMOFF*